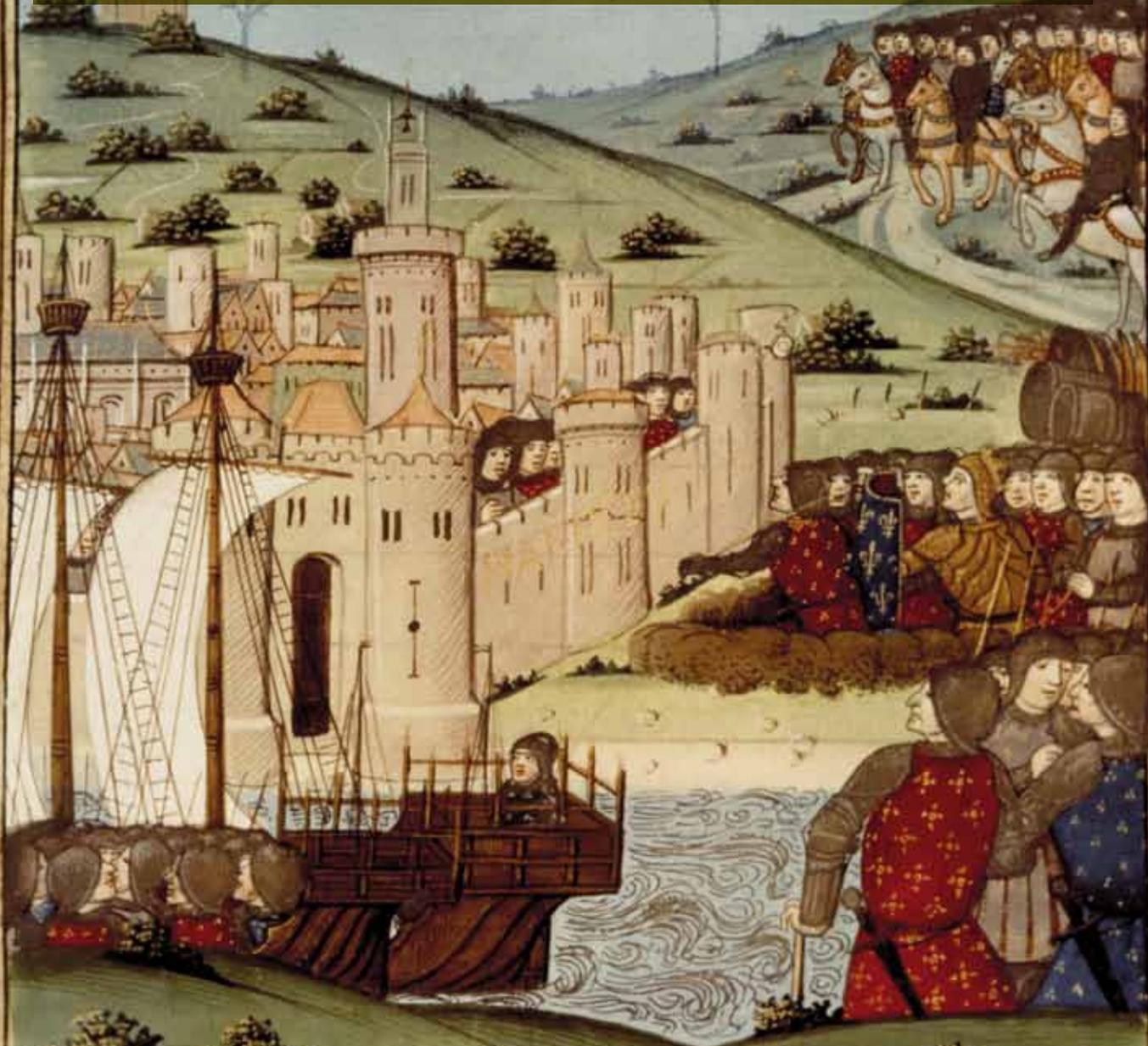


Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 53 - mars 2017



Harfleur, berceau de l'estuaire

Quel avenir pour le Programme de Réussite Éducative ?

Depuis 2007, la ville d'Harfleur a initié le Programme de Réussite Éducative (P.R.E.) dans le cadre des financements d'État liés à la politique de la ville. Depuis son lancement, **304 familles et 373 enfants ont été accompagnés avec des actions éducatives, ou liées à la santé.**

Le P.R.E. est issu d'une étroite collaboration avec les équipes pédagogiques scolaires, et les différents intervenants sociaux qui œuvrent sur la commune.

En réaction aux annonces faites par les représentants de l'État sur un possible arrêt du P.R.E. en 2018, Christine Morel a saisi le Directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Seine-Maritime et demandé un rendez-vous à Mme la Sous-Préfète en charge de la politique de la ville qui la recevra le 13 mars prochain.

Extraits du courrier envoyé par Christine Morel, Maire.

« Les approches suivies par les acteurs des PRE participent à soutenir le parcours des enfants rencontrant un cumul de problèmes scolaires, mais aussi familiaux et parfois médicaux. (...) Je souhaite réagir aux informations très récemment portées à ma connaissance au sujet du soudain retrait financier de l'État des PRE.

Certes, nous étions au fait d'un recul progressif du financement de l'État, lissé sur les années 2015-2020 (durée du contrat de ville) pour les PRE des Territoires de Veille Active (TVA). Mais nous ignorions tout de cet arrêt brutal dont nous avons été informés oralement le 22 décembre 2016. Je me permets donc de vous faire part de ma surprise. » (...)

Un dispositif unique et efficace

En 2015, le PRE d'Harfleur accompagnait précisément 86 enfants et leurs familles, dont près de la moitié se trouve en situation d'isolement en raison de leur composition monoparentale. En 2016, ce sont 110 enfants qui ont été orientés vers le PRE. Nous comptons de nombreux cas de familles touchées par des difficultés alarmantes, fragilisées par des handicaps impactant la vie scolaire des enfants. (...) Lors des différentes rencontres initiées autour du dispositif, l'ensemble des professionnels atteste de son utilité en faveur de la réussite scolaire des enfants orientés à 90% par les équipes enseignantes de la commune. » (...)

Le désengagement de l'État

« Le retrait annoncé de l'État contraint notre collectivité à constater sa propre incapacité à abonder suffisamment ses crédits pour assurer le maintien du PRE. Cette évolution reviendrait à abandonner véritablement l'ensemble des familles à son sort, sans transition, sans réellement laisser le temps à chacun de trouver d'autres solutions. (...) Je déplore vivement les conséquences de ces décisions se traduisant par un recul de l'État « accompagnant », partenaire des collectivités dans la lutte contre les inégalités par le soutien à la scolarité. » (...)

Une concertation indispensable

« Voilà pourquoi je vous serais reconnaissante d'observer le respect du contrat de ville par la ré-institution du principe de la dégressivité des crédits jusqu'au terme des 6 années séparant la prise d'effet et la fin des engagements. Je souhaite aussi que cette démarche résulte d'une concertation des collectivités locales concernées, en gardant à l'esprit les prérogatives étatiques en matière de continuité du service public. »



Le 22 mars est la journée mondiale de l'eau

Dans beaucoup de secteurs, nous pillons nos ressources et nous sommes de plus en plus nombreux à nous demander ce qui restera à nos enfants et aux enfants de nos enfants des richesses de notre terre.

L'eau est un élément primordial de la vie. Elle est non seulement vitale en matière de santé, mais elle est aussi source d'emplois et permet de contribuer au développement économique, social et humain. Il faut préserver ce bien précieux. Pour cela, avec la CODAH qui a en charge la gestion de l'eau pour notre agglomération, nous œuvrons à la protection des sources en travaillant avec les industriels, les agriculteurs, les communes.....

Cette sauvegarde a un coût que nous devons assumer pour les générations futures.

Je crois que notre rôle en tant qu'élus n'est pas de vociférer sur un coût trop cher sans forcément savoir ce qu'il recouvre, sans se préoccuper de l'impact écologique que cela peut avoir.

Les questions à se poser sont : le coût de l'eau doit-il être différent d'une région à l'autre, en fonction de la qualité du sol, des traitements utilisés, des protections des sources prévues ? Cette différence doit-elle être réglée par l'habitant ? Ne faudrait-il pas là encore partager les richesses, partager équitablement les coûts ?

Quelle que soit notre étiquette politique ne devrions nous pas tous nous battre pour que la protection et la distribution de ce bien essentiel, soient assurées par la nation et donc par l'impôt, afin que nous puissions tous en bénéficier au même tarif. C'est ce que font d'autres pays comme l'Irlande ou le Canada.

Le 29 mai 2015, le conseil constitutionnel notifie l'interdiction d'interrompre la distribution d'eau dans les résidences principales en cas d'impayé. Cela consacre ainsi le caractère essentiel que représente l'accès à l'eau pour toute personne. Mais qu'en est il lorsque nous n'avons pas de résidence principale ?

Et comme Hubert Reeves le disait : « à l'échelle cosmique l'eau liquide est plus rare que l'or ».

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Sommaire

Retrospective p.4

Dossier p.8

En détails p.14

Focus p.16

Actu p.17

Infos p.19

Conseil municipal p.22

**Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur**
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur
Éléonora Hurillon-Ajzenman

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Éric Boucher

Imprimeur : Bemo Graphic
rue des artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

Rétrospective

Du rire à la carte pour le public de La Forge



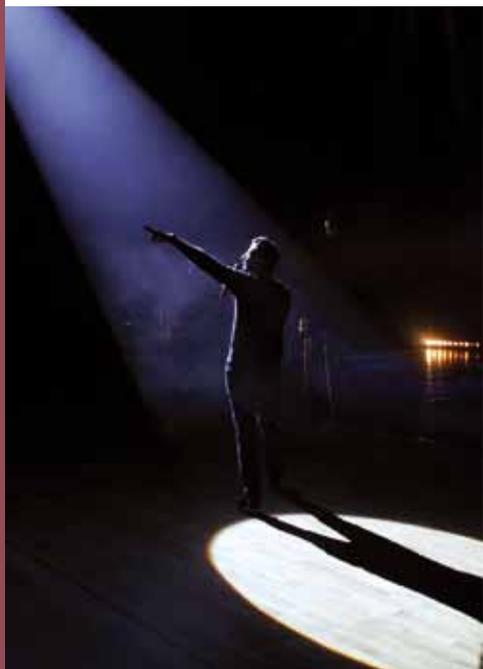
L'humour était au rendez-vous à La Forge le 11 février dernier. C'est devant des spectateurs aussi surpris qu'hilares, que Kheiron a déroulé son spectacle «60 minutes avec Kheiron».

Surpris, car cet artiste multifacettes est un véritable «couteau suisse de la vanne», en effet, il joue (hormis l'introduction) en pleine lumière, à 3 mètres des premiers rangs, de façon à voir tout le monde individuellement, et compose son texte et ses chutes au fur et mesure des minutes qui s'égrainent. Il interpelle, questionne, rebondit sur les réponses avec une facilité et un débit qui en font l'un des maîtres de l'improvisation actuelle.

Les spectateurs (non, ce n'est pas une légende) rient toutes les 7 secondes en moyenne, ça s'enchaîne, ça virevolte et lorsqu'on le croit en train de faire une chute, eh bien ! c'est là qu'il repart de plus belle.

Cet humoriste a conquis la salle, même si ses mots, parfois crus et teintés d'humour noir ont soulevé des «ooooh» collégiaux.

Un franc succès, une bonne soirée qui sembla trop courte, et un final en forme de selfie géant où Kheiron s'assied au milieu de tous pour un dernier moment de complicité.



« Le palais des cinq sens » : plus qu'un spectacle...

« L'école du goût » a proposé cette année, aux grandes sections de maternelles inscrites dans le programme, un spectacle élaboré par « Planète mômes ».

« Le palais des cinq sens » est un spectacle vivant, audiovisuel et interactif, avec la participation active des enfants, qui, au travers de personnages de film, peuvent incarner des héros à la recherche d'un chef cuisinier, dans les couloirs d'un mystérieux manoir. Mais ce n'est pas tout, ils participent aussi activement grâce aux comédiens qui sont simultanément sur scène et les invitent à intervenir sur l'histoire.

Une première, qui ne demande qu'à être renouvelée au vue de son succès.

Un bilan si positif, que ce spectacle pourra être étendu et voué à toucher plus d'enfants, plus de familles, dans sa prochaine édition.



Jacobson a enthousiasmé la Forge

Samedi 4 février à la Forge, le concert tenu par Jacobson, allias Gilles Lassere, auteur, compositeur et interprète, avait été précédé par deux jours de « résidence » au sein de l'équipement culturel harfleurais. Cette collaboration entre l'artiste et la ville avait pour but de lui permettre de peaufiner son nouveau concert, la Forge étant particulièrement réputée, dans le monde des musiciens, pour ses qualités acoustiques et sa grande modularité scénique, tout en faisant ensuite bénéficier le public d'une prestation qui a tenu toutes ses promesses. Les beaux textes de Jacobson, tirés de sa vie quotidienne, de ses rencontres, sur le temps qui passe et superbement accompagnés de rythmes de soul urbaine ou encore groove et funky, ont ainsi résonné haut et fort dans le Creuset. Le public avait été

accueilli dans le cadre d'un « warm up » par les Dj's Kesta et Djar' one, avant de laisser la place à Jacobson, ses musiciens et danseuses. Pour celles et ceux qui auraient manqué cette très belle soirée, une vidéo de l'ensemble du concert, « LIVE AT LA FORGE » est disponible sur la page Facebook de l'artiste ou sur sur celle de la Forge.



Exposition ACH (Ateliers et Chantiers du Havre)



Michel Toulouzan, Christine Morel ont accueilli chaleureusement Jean-Louis Jegaden, le représentant de l'association ADIAS ACH, lors de l'inauguration de leur exposition dans la galerie des Fondateurs le 17 février.

M. Toulouzan, adjoint à la culture a rappelé l'importance de la mémoire ouvrière, et a salué la grande qualité des photos exposées retraçant la lutte des salariés des ACH.

(Pour plus de détails, voir page Focus)

Théâtre de tous côtés

L'édition 2017 de Côté cour, côté jardin a réuni près de 200 spectateurs autour de deux pièces très différentes : un drame contemporain («La Nuit tombée» par la Cie Tux Hinor) et un classique revisité («Le Bourgeois gentilhomme» par la Cie Traitement de texte). Un week-end riche en émotions.



Rétrospective

UNRPA

L'assemblée générale de l'UNRPA s'est déroulée le 16 février dernier à La Forge. Ce fut, pour l'association, l'occasion d'un changement de présidente.

Gabrielle Rouet a été conseillère de la Ville d'Harfleur sous deux mandats successifs, à partir de 1977. Engagée dans le social, elle entre dans l'association UNRPA en 1999. Suite à une promesse faite à M. et Me Leclerc de reprendre la relève, elle en devient la présidente en 2005. Après 11 ans de présidence, en 2016, Me Rouet a décidé qu'il était temps de céder à son tour sa place. Elle démissionne de son poste de présidente lors de l'assemblée générale du 24 mars 2016 mais afin d'épauler son successeur, Mme Liot, elle reste membre du bureau en tant que secrétaire. Lors de l'Assemblée Générale du 16 février 2017, Mme Rouet quitte définitivement l'association pour prendre soin d'elle, après plus de 17 ans de bons et loyaux services.



Les membres du bureau ont tous été renouvelés durant cette assemblée



Comité de Jumelage

Madame le Maire a, lors de l'assemblée générale du Comité de Jumelage, encouragé l'association à continuer dans cette voie avec autant de détermination et de succès. En effet, le bon équilibre a été trouvé entre les actions menées permettant de récolter des fonds (soirée à thèmes, tenues de buvettes durant les manifestations sur la commune...), les échanges avec les villes jumelles, la solidarité (la formation maraîchère des femmes, la remise en état d'une ambulance à Rollo...) et les projets à venir (voyage de tourisme éthique...).

ALH

L'assemblée générale s'est tenue le 27 janvier salle J. Le Bosqué. L'Amicale Laïque d'Harfleur se compose de deux secteurs, le basket et la danse, et compte 189 adhérents. Grâce au Contrat Educatif Local passé avec la Ville, l'ALH peut proposer ses activités à des prix abordables pour tous. Pour 2017, un gala de danse est prévu en juin à La Forge, et 3 équipes de basket sont engagées en championnats départementaux.



AAPPMA

Le 28 janvier 2017, c'est dans une salle de la Maison de Associations pleine à craquer, qu'a eu lieu l'assemblée Générale de l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques. Ce fut l'occasion, entre autre, de donner les tarifs des cartes de pêche, et de rappeler les règles encadrant la pratique et permettant de respecter et sauvegarder la faune des rivières locales.



En Bref...

Nouveaux maillots pour le foot

Le 20 janvier 2017 le CAHB (football) par l'intermédiaire de son président M. David LABBE a présenté ses vœux à tous les joueurs, éducateurs, dirigeants de la section. Ce fut également l'occasion pour les joueurs de l'équipe 3 de recevoir des mains de l'entreprise Saforge de Gainneville, un jeu de maillots et shorts.

Le président dans son allocution remercia son représentant ainsi que les généreux sponsors qui aident le club tout au long de l'année (AMI Couverture et M. TIERCE entreprise de rénovation). Un pot de l'amitié clôtura cette agréable manifestation.



1er bébé harfleurais

Mme MOREL, maire et ses adjoints, Mme BUREL et M. Bellenger, ont accueilli le 02 février, le petit Kyllian ROJAS-GUERRA, 1^{er} bébé harfleurais à avoir vu le jour en 2017. Après avoir échangé sur l'organisation qu'implique l'arrivée d'un premier enfant, les heureux parents ont reçu un cadeau de la Ville.

Associative

Femmes Solidaires

Mary-Lise Frémont a présidé cette année, sa dernière assemblée générale au sein de l'association «Femmes Solidaires». C'est, saluée par Sylvie Burel (adjointe au maire), qu'elle a passé le relais à Christine Bouvier. À cette occasion, l'élue lui a remis la médaille de la Ville, symbole de son engagement associatif et de sa détermination.



La nouvelle présidente sera épaulée par Josette Durel (secrétaire) et Françoise Rivet (trésorière), et, bien sûr, par tous les adhérents fidèles au poste depuis de nombreuses années. Pour rappel, «Femmes Solidaires» organise de nombreux événements (repas, lotos, visites de l'Assemblée Nationale et du Sénat...), mais elle met aussi en place des actions solidaires essentielles telles que les visites aux malades, les permanences d'avocat, l'aide aux démarches administratives...

Un camion citerne pour les Sahraouis

L'association a organisé un repas convivial le 3 février. Ce dernier a affiché complet (70 participants), ce qui montre que la solidarité existe bel et bien et qu'Harfleur, ce soir là en la personne de Yohan Lefranc (adjoint au Maire) y participe avec conviction. Jumelée avec Laguera, au Sahara Occidental, l'association accueille des enfants l'été, fournit du matériel, visite les camps... autant d'actions aussi altruistes que nécessaires au vu des difficultés et des conflits encore présents sur place.



Ombres et Lumières

On ne présente plus cette association de peinture, dont Sylvie Burel, préside les assemblées générales depuis 11 ans maintenant. Avec ses 41 adhérents, Ombres et lumières a renouvelé son exposition en 2016 à La Forge, où on pu déambuler 189 visiteurs. 32 exposants étaient présents avec 272 tableaux. Mais leurs activités ne s'arrêtent pas là, en dehors des cours réguliers, ils ont participé en 2016 à : «Peinture sur les quais à Aizier», à la Fête de la Scie et à la journée «Familles et Assos en Fête». Une association active et dynamique, qui compte bien garder sa réputation en 2017 !



de l'année 2017



Don du sang à La Forge

Lors de la collecte du 8 février 2017, l'ESF a pu accueillir 46 donateurs. Grâce à ces dons, les hôpitaux pourront mieux répondre aux besoins des malades.



Merci à tous !

Dossier



Harfleur

Berceau de l'estuaire

Le Havre s'apprête à fêter les 500 ans de la création de son Port [le 7 février 1517], puis de la Ville [8 octobre 1517]. Des animations de toutes sortes viendront célébrer l'événement auquel la Ville d'Harfleur est bien évidemment associée.

Si plus personne ne peut ignorer les célébrations havraises intra-muros qui se préparent, les manifestations se veulent, selon le GIP (Groupement d'Intérêt Public) qui pilote les opérations, un vecteur d'attractivité du territoire dont les communes de l'agglomération devraient bénéficier. La Ville d'Harfleur ne pouvait que rappeler son rôle historique prépondérant dans la genèse du port havrais. Ce sera chose faite avec la programmation culturelle conjointement conçue par la Municipalité et l'association des Amis du Musée. Au menu de cet été, trois expositions : la première proposée par les éditions « Petit à Petit » retrace l'histoire du Havre en reprenant les illustrations de leur bande dessinée « Le Havre, de la Préhistoire à la Révolution ». La deuxième, organisée par les Amis du Musée, est consacrée au « havre avant Le Havre », la troisième aux fouilles des Coteaux du Calvaire au Musée du Prieuré. Enfin, un colloque reprenant les thématiques abordées par les expositions aura lieu à la mi-septembre. L'été 2017 devra aussi passer par Harfleur !

500 ans



Les festivités «Le Havre 2017»

Le coup d'envoi des festivités liées à la célébration des 500 ans de la création du Havre sera donné le 27 mai par la « Magnifik Parade », un défilé de 200 figurants costumés évoluant de l'Hôtel de Ville à la plage, ainsi que par un concert d'ouverture le soir même. Les géants de Royal de Luxe investiront la ville du 7 au 9 juillet. Des expositions au MuMa, (« Pierre et Gilles, Clair-Obscur » du 27 mai au 20 août, puis « Impression Soleil Levant » de Monet du 9 septembre au 8 octobre), au Tétris (« Smart Factory » du 23 juin au 10 septembre) et des œuvres disséminées dans la ville animeront l'été au Havre jusqu'à la journée-anniversaire du 8 octobre, où un portrait collectif et numérique verra le jour aux Jardins Suspendus. Et beaucoup d'autres événements encore...

Les 500 ans du Havre, une opportunité pour l'agglomération ? Thomas Malgras dirige le GIP (Groupement d'Intérêt Public) « Le Havre 2017 », créé pour conduire l'organisation des festivités, à l'initiative de 4 institutions fondatrices (la Ville du Havre, la Codah, Haropa et la CCI Seine Estuaire).

« La commande passée au GIP a souhaité faire de cet anniversaire un vecteur d'attractivité forte du territoire. Même si l'essentiel de la programmation culturelle est plutôt concentrée dans le centre ville du Havre, il y a la volonté d'attirer beaucoup de monde et que cette opération rejaillisse au-delà du Havre intra-muros, sur les communes de l'agglomération et de l'estuaire, en termes de retombées économiques et touristiques. Une commission consultative au sein du GIP a ouvert des projets à toutes les propositions, dont celles d'Harfleur qui participe avec plusieurs événements historiques. Par leur programmation culturelle riche, les communes de l'agglomération peuvent profiter de l'affluence drainée par le Havre pour les attirer chez elles. Leurs actions bénéficieront d'une labellisation « 500 ans du Havre » et seront affichées sur notre site Internet (1). » Pas de moyens de transports supplémentaires prévus pour gérer l'affluence touristique vers les communes de l'agglomération, les infrastructures habituelles étant jugées suffisantes pour une programmation étalée dans le temps.

(1) www.uneteauhavre2017.fr

Jean-Gabriel Brault

1^{er} adjoint au Maire en charge des finances, de l'Urbanisme, des affaires immobilières et de la Politique de la Ville, membre du GIP représentant la Codah.

« Le GIP a décidé d'associer les villes de l'agglomération qui avaient la volonté de s'intégrer dans cette commémoration. C'est le cas d'Harfleur qui a présenté un très beau projet avec les Amis du Musée. Notre histoire dans l'estuaire de la Seine, le rôle du port d'Harfleur avant la création du Havre mais aussi la valorisation d'un patrimoine archéologique unique dans l'agglomération, méritaient largement ce partenariat avec le GIP. J'ajoute qu'au regard des moyens, notamment financiers, investis par la Codah dans cet anniversaire, un appui aux projets des communes était attendu. »

Michel Toulouzan

6^{ème} adjoint aux affaires culturelles, patrimoines historiques et animations touristiques.

« Tout d'abord, si on se réfère à l'histoire, sans Harfleur, le Havre n'aurait jamais existé ! Nous disposons de cette chance : des vestiges anciens. Il suffit de fouiller pour retrouver notre histoire. Nos animations estivales vont nous permettre de redorer notre image en affichant un dynamisme qui montrera aux populations qu'Harfleur est une ville qui cultive son histoire. C'est d'ailleurs notre marque de fabrique dans l'agglomération, Harfleur est reconnu pour l'importance donnée à la culture, aussi bien avec la Fête de la Scie, pour son musée du Prieuré ou la valeur patrimoniale de son église »



20 Millions d'euros (dont partenariats et mécénat)

Codah : 3 M d'€

Région : 3 M d'€

Département : 1 M d'€

Ville du Havre : + de 5 M d'€

Le GIP a subventionné les projets d'Harfleur à hauteur de 25 000 €

Un petit peu

Harfleur, à l'origine de la création du Havre

Un siècle avant la création du Havre de Grâce, Harfleur est un port de commerce florissant. Mais la Ville, par deux fois captive des Anglais lors la Guerre de Cent ans au cours de ce XV^{ème} siècle, n'a pu entretenir ses ports et prévenir l'irréversible ensablement du cours de la Lézarde. François I^{er} y a remédié, en 1517, de la façon que l'on sait.

Au début du XV^{ème} siècle, le royaume de France est embourbé dans la Guerre de Cent ans (1337-1453) qui voit s'affronter Charles VI, roi de France et Henri V, roi d'Angleterre qui lui conteste la couronne de France. Harfleur est alors un grand port. La ville en possède même deux : un port de commerce situé à l'intérieur de la

citée et un port de guerre, à l'extérieur de la ville dont il est séparé par un mur de clôture indiquant ainsi qu'il est la propriété du roi. Car la ville est directement gouvernée par le roi de France : Charles VI a d'abord fait édifier la fortification de la ville pour ensuite fortifier le port de guerre à la fin du XIV^{ème} siècle.

Harfleur, étape de la route des épices

L'activité économique d'Harfleur, au début du XV^{ème} siècle, est florissante, à tel point que l'on peut dire que le commerce portugais passe par Harfleur. La Ville a établi des privilèges -octroyés par ordonnance royale- pour attirer les commerçants et les armateurs portugais qui pratiquent le commerce des épices. En 1410-1415, les comptoirs sont développés sur les Côtes d'Asie et d'Indonésie et la guerre économique est âpre contre les Arabes, qui eux,

passent par le continent. Harfleur s'inscrit alors dans un réseau économique international et ne vit pas repliée sur elle-même comme une ville portuaire de la Manche. Les commerçants portugais bénéficient d'exemption de taxes pour leur séjour, leur permettant de conduire leurs bateaux dans le port sans s'acquitter de droit. D'ailleurs, ce qui deviendra, beaucoup plus tard, le musée du Prieuré, est pour l'heure « l'Hôtel des Portugais ».



Maquette de caraque - collection musée du Prieuré

L'estuaire, porte d'entrée vers Paris

En ce qui concerne l'activité du port de guerre, la récolte des impôts et des taxes sur l'administration économique de la Ville finance les réparations nécessaires. Nous sommes, ne l'oublions pas, en pleine Guerre de Cent ans et Harfleur est une place stratégique : il s'agit d'un port

souverain de Normandie, un élément du royaume de France qui protège l'entrée de l'estuaire, lequel constitue une porte d'entrée vers Paris. Mais, outre ces considérations économiques et stratégiques, la question logistique est également cruciale.

Prévenir l'ensablement de l'estuaire

Harfleur a toujours subi un certain phénomène géologique : des courants descendants accumulent sans cesse des bancs de sable au nord de l'estuaire de la Seine, sous les falaises du Pays de Caux, selon un mouvement rentrant. Le problème de la Lézarde aboutissant à ces bancs de sable, consiste à trouver un débouché sur la Seine pour permettre aux bateaux de rentrer jusqu'à Harfleur. Les rois de France, depuis le XI^{ème} siècle, mais surtout aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, se sont attelés à creuser des tranchées pour rendre rectiligne le cours de la rivière afin de permettre aux bateaux de venir jusqu'à Harfleur sans s'échouer.



Maquette d'Harfleur à la fin du Moyen Age collection musée du Prieuré

D'histoire

*Graffiti de bateau du XVII^e siècle
moulage musée du Prieuré*



Nettoyer le lit de la rivière

Ces tranchées n'ont pas plu à tout le monde. A l'entrée des confluent, des villages de pêcheurs étaient mécontents parce que ces tranchées, construites à proximité de leurs villages, détournent le cours naturel des rivières, les privant du passage des bateaux sur lequel ils prélevaient des taxes. Charles VI

a dû rétablir les cours naturels, qui n'étaient pourtant pas les plus favorables au trafic portuaire. Le port était également entretenu par les habitants, soumis à la corvée par quartiers. Certains nettoyaient les fossés, d'autres le fond du port : à sec, on fermait « l'écluse de la Barre » située en amont d'Harfleur. Les eaux

du fleuve s'écoulaient vers l'estuaire et les habitants disposaient de 12 heures pour nettoyer le fond du port. Ce système était complété par « l'écluse de chasse » qui retenait les eaux de la marée haute pour ensuite les relâcher à la façon d'une chasse d'eau, entraînant vers l'estuaire la vase accumulée dans le port.

Harfleur, prise par les Anglais...

Le 22 août 1415, les Anglais font le siège d'Harfleur. Sans doute veulent-ils aussi profiter des récoltes normandes. Harfleur est alors fortifiée, non seulement par des remparts, mais aussi par l'eau de mer qui encercle la ville. On construit une double fortification autour de la ville afin d'empêcher une percée des remparts.

Mais les Anglais creusent un trou, une « brèche » dans ces fortifications qui donnera son nom à la « Brèque » dans le patois normand. Un mois plus tard, le 22 septembre, Harfleur tombe aux mains des Anglais, dont les forces étaient pourtant à bout, frappées par la dysenterie. La description du siège d'Harfleur

se trouve d'ailleurs dans la pièce de Shakespeare, « Henri V » : le roi d'Angleterre endommage les fortifications, fait brûler l'église et déporter les habitants vers Calais, alors la base avancée anglaise en France. Libérée 20 ans plus tard en 1435, Harfleur est reprise en 1440 pour être définitivement libérée en 1450 par Charles VII.



*Graffiti représentant la ville close derrière ses fortifications - vers 1435
moulage musée du Prieuré*

...Puis relevée de ses ruines

Charles VII, successeur de Charles VI à sa mort en 1422, veut reconstruire Harfleur. Il considère que la ville a trop souffert et la fait relever de ses ruines. Il achève la reconstruction de l'église brûlée par le roi d'Angleterre

et fait construire les boulevards de pierre devant les portes de la ville. Toutefois, les réparations des fortifications n'auront pas lieu immédiatement. Il faudra attendre plus de 20 ans, en 1480, pour qu'elles

soient terminées. Se pose alors la question du port, abandonné pendant si longtemps pendant le conflit, qu'il s'est ensasé.

Le Hâvre de Grâce

« Le Hâvre de Grâce » peut se comprendre comme le port de l'espoir, celui qui devait continuer d'être le port d'Harfleur. Sur le front de mer, un bassin a été créé, alimenté en eaux profondes

par la mer directement, mais son développement devait être associé à la Ville d'Harfleur. Ensuite, par souci pratique, la population s'est déplacée vers le nouveau port. En ce début du XVI^{ème} siècle, François 1^{er}

est un monarque dont la vision politique est bien différente, voire supérieure à celle de Charles VII. Avec lui, le royaume de France entre dans l'époque moderne, celle que l'on appellera « la Renaissance ».

Un été

Harfleur, berceau de l'estuaire

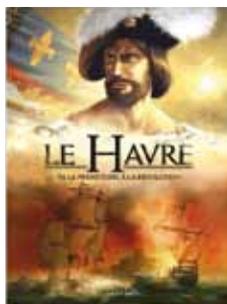
Le programme des animations

Accompagnant les festivités de commémoration des 500 ans du Havre, la Ville d'Harfleur et l'association des Amis du Musée vous proposent à partir du printemps un riche programme d'expositions et d'animations destiné à redécouvrir l'histoire de notre ville.

C'est tout d'abord l'exposition des éditions « Petit à Petit », « Le Havre, de la Préhistoire à la Révolution », qui ouvrira cet été culturel et festif dès le 21 avril. Suivra ensuite celle des Amis du Musée, consacrée à l'histoire de l'estuaire jusqu'à la création du Havre, exposition qui sera proposée à partir du 26 mai. Puis, le Musée du Prieuré ouvrira ses portes le 1^{er} juin avec un nouveau parcours présentant pour la première fois au public les objets remarquables issus des récentes fouilles du site des Coteaux du Calvaire réalisées en 2011-2012. Enfin, un colloque régional « Le havre avant le Havre », gratuit et ouvert à tous, sera proposé les 14 et 15 septembre prochains à la Forge par les Amis du Musée.

Expositions

«L'histoire du Havre en BD, de la Préhistoire à la Révolution»



Depuis les derniers chasseurs cueilleurs (6000 ans av JC) jusqu'à la prise de la tour François 1^{er} (1789), l'exposition «Le Havre, de la Préhistoire à la Révolution» retrace en 10 panneaux illustrés les différents chapitres de la naissance de la cité fondée par François 1^{er}. Reprenant les illustrations

issues de la bande dessinée éponyme des éditions « Petit à Petit », l'exposition sera également animée par la participation d'historiens, d'archéologues et de collectionneurs.

**La Forge,
galerie des Fondateurs
du 21 avril au 21 mai**



«Harfleur, depuis les origines de l'Estuaire à la création du Havre»

L'association des Amis du Musée proposera cet été une exposition gratuite intitulée, «Le havre avant Le Havre» consacrée à l'histoire de l'estuaire de la Seine et d'Harfleur, jusqu'à la création du Havre en 1517. Gérard Lecornu, président de l'association des Amis du Musée, nous présente cet événement à visiter à la Galerie des Fondateurs de la Forge, du 26 mai au 5 octobre 2017.

Pourquoi avoir choisi ce thème ?

Il s'agit, pour notre association, de montrer qu'Harfleur est effectivement « le berceau de l'Estuaire ». Cette exposition s'attachera à retracer l'histoire de l'estuaire et le rôle prépondérant qu'a joué Harfleur jusqu'à la naissance du Havre. Cette exposition sera accessible à un très large public car notre association a pour but de populariser la connaissance du Patrimoine d'Harfleur.

Quels seront les objets exposés ?

Ce sont des dessins, des gravures, des peintures et des objets réunis par notre association, qui viendront illustrer cette exposition. Le but est d'expliquer de façon simple et agréable comment s'est formé l'estuaire de la Seine et son développement au cours des siècles. Beaucoup de sujets seront abordés, notamment l'histoire d'Harfleur face aux «Anglois», la navigation dans l'estuaire, les

pirates harfleurais, le port de Leure, l'influence de l'abbaye de Montivilliers, le rôle des rois de France, le commerce, l'artisanat, les monnaies ...

Comment avez-vous travaillé avec la Municipalité pour organiser cet événement ?

L'appui de la municipalité pour le projet est total, nous travaillons en partenariat avec les élus et le personnel municipal. Le financement a été réalisé grâce à la mairie, à la Codah et aux musées d'histoire du Havre. L'équipe pédagogique de l'école de Fleurville prépare actuellement avec les classes de CM1/CM2 une bande dessinée sur les pirates et corsaires, qui sera intégrée à l'exposition et illustrera le regard des enfants sur l'Histoire. Enfin, nous espérons que les Harfleurais profiteront de l'été pour venir visiter cette exposition et qu'ils en sortiront fiers de leur patrimoine historique.

À Harfleur

Le Musée du Prieuré :

Les fouilles des Coteaux du Calvaire présentées au public

Le Musée du Prieuré exposera, à partir du 1^{er} juin et pour la 1^{ère} fois au public, 300 objets exhumés lors des fouilles effectuées sur le site des Coteaux du Calvaire. L'occasion également pour le Musée de repenser son parcours.



Ce sont des fouilles archéologiques conduites pendant quasiment deux ans qui ont permis de découvrir les objets qui seront exposés au Musée du Prieuré à partir du 1^{er} juin. Menées sur le site des Coteaux du Calvaire entre octobre 2010 et juillet 2012, ces fouilles avaient été commanditées par le promoteur immobilier Gotham qui avait obligation, conformément à la Loi relative à l'aménagement du territoire, de procéder à titre préventif à une exploration du sol avant toute opération de construction.

Près de 2000 objets exhumés



Le chantier a été exécuté en deux temps, mobilisant une équipe de 15 à 20 archéologues de la société Archeopole. Une première phase, menée d'octobre à décembre 2011, a permis de découvrir pas moins de 700 sépultures, précisant

l'occupation du site entre la fin V^{ème} siècle et le début du VIII^{ème} après JC. Cette nécropole était elle-même installée sur les ruines d'une basilique gallo romaine datée du 1^{er} siècle de notre ère. Une seconde phase de fouilles, effectuée de janvier à juillet 2012, a mis au jour un certain nombre de structures de production artisanale

de poteries d'époque gallo-romaine (1^{er}-II^{ème} siècles ap JC) sur quasiment toute la surface du terrain étudié (55 000 m², soit environ 6 ha). Le bilan du mobilier exhumé fait état de près de 1800 objets découverts lors des deux phases de fouilles, dont la moitié est qualifiée de « remarquable », sans oublier deux inestimables sarcophages, déjà placés dans les réserves du Musée.

Le « chaînon manquant »

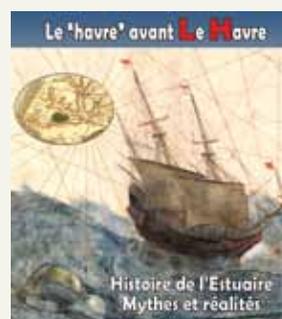
Situés au 1^{er} étage du Musée du Prieuré, les objets résultant des fouilles constituent, selon Bruno Duvernois, responsable du Musée du Prieuré, « le chaînon manquant dans l'histoire d'Harfleur. Il nous manquait jusqu'à présent des éléments du haut Moyen-âge (VI^{ème}-IX^{ème} siècle) pour compléter nos connaissances sur le peuplement et le développement de la basse vallée de la Seine. Grâce aux apports de ces recherches, la chronologie des établissements humains au confluent de la Lézarde et de la Seine est désormais continue durant le premier millénaire».

Un parcours muséographique

Avec la perspective d'une exposition pérenne de ces nouveaux objets, le Musée du Prieuré a saisi l'occasion de recomposer son parcours. Une salle d'interprétation occupera le rez-de-chaussée, où la méthodologie archéologique sera détaillée pour le public. Le 1^{er} étage invitera à une promenade de l'histoire harfleuraise, du 1^{er} au IX^{ème} siècle, les collections mérovingiennes venant compléter désormais celles de l'époque gallo-romaine. Clou du spectacle : sur les 1800 découverts lors des fouilles, le Musée fera l'acquisition de 300 objets remarquables qui seront exposés, dont 250 objets de la nécropole et 50 objets issus des fouilles menées hors nécropole.

Colloque régional : le « havre » avant Le Havre

Coordonné par l'Association des Amis du Musée, ce colloque reprendra le thème « Le havre avant Le Havre » notamment l'architecture gothique, les Vikings et les Saxons, Harfleur et les rois de France, les ports de l'estuaire. Les intervenants - des universitaires et des historiens renommés - sauront se mettre à la portée de tous. Un temps fort, le jeudi 14 septembre en soirée : la première conférence publique consacrée aux fouilles du cimetière mérovingien, animée par Julien Boisson, responsable du chantier archéologique. Gratuit et ouvert à tous, ce colloque se déroulera le jeudi 14 septembre et le vendredi 15 septembre, à la Forge. L'organisation de cet événement est collégiale puisqu'elle rassemble les associations d'historiens du Havre (CHRH et SHED) et de Montivilliers (MHAD), les Musées d'histoire et l'Université du Havre.



En détail

2017 : année électorale

Cette année, deux élections très importantes pour notre pays et l'avenir de l'ensemble des français se dérouleront en avril-mai et juin prochain.

L'élection présidentielle

1^{er} tour dimanche 23 avril 2017

2^{cd} tour dimanche 7 mai 2017

Les élections législatives

1^{er} tour dimanche 11 juin 2017

2^{cd} tour dimanche 18 juin 2017

Pourquoi voter ?

Pour faire valoir votre point de vue et orienter la politique plutôt que la subir. La démocratie repose sur la participation de tous quant au choix des décisions qui les concernent et à la désignation des personnes qui les représentent dans différentes instances. Le droit de vote est aujourd'hui l'acte majeur du citoyen. Il constitue, à la fois, l'expression de la souveraineté du peuple et la source de la légitimité des gouvernants.

Parrainages

Chaque candidat à l'élection présidentielle, doit recueillir au moins 500 parrainages (députés, sénateurs, maires...). Une Loi de 2016 rendant obligatoire la publication de l'ensemble des noms des parrains, le Conseil constitutionnel publie depuis le 28 février la liste des parrains pour chaque candidat. (www.presidentielle2017.conseil-constitutionnel.fr)

Pourquoi un mandat de 5 ans ?

Dans le texte initial de la Constitution du 4 octobre 1958, le Président de la République n'était pas élu au suffrage universel direct mais par un collège électoral composé de 80 000 personnes (députés sénateurs, conseillers généraux, élus municipaux). C'est la révision constitutionnelle du 6 novembre 1962 qui a institué l'élection du Président de la République au suffrage universel direct. La première élection présidentielle au suffrage universel direct a eu lieu en 1965 (élection du général de Gaulle). Le mandat était alors de sept ans.

C'est par le référendum du 24 septembre 2000 que le peuple français a adopté une nouvelle révision constitutionnelle fixant à cinq années la durée du mandat présidentiel. La règle du quinquennat s'est appliquée à partir de l'élection présidentielle de 2002. L'exercice de la fonction présidentielle est aujourd'hui limitée à deux mandats consécutifs.

Élire le Président de la République

Le Président de la République est élu au suffrage universel direct.

Pour être élu au premier tour, il faut plus de 50 % des suffrages exprimés. Si aucun candidat n'atteint ce score, un second tour est organisé entre les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour. Est élu au second tour, le candidat ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés.

Déclaration de patrimoine

Les candidats doivent remettre au Conseil constitutionnel une déclaration de leur situation patrimoniale et l'engagement de déposer une nouvelle déclaration en fin de mandat. Seule la déclaration du candidat élu est publiée après l'élection.

Élections législatives

Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale. Chaque député est élu pour un mandat de cinq ans.

Comme pour le Président de la République, cette élection se déroule au suffrage universel direct, au scrutin majoritaire uninominal à deux tours.

Harfleur fait partie, depuis 2012, de la 8^{ème} circonscription de Seine-Maritime, regroupant certains cantons du Havre et l'ancien canton de Gonfreville l'Orcher (Gainneville, Gonfreville-l'Orcher et Harfleur).

Un peu d'histoire

Sous la V^{ème} République, les différents députés qui se sont succédé dans cette circonscription ont été René Cance (1958-1967)

André Duroméa (1967-1993)

Daniel Colliard (1993-1997)

Daniel Paul (1997-2012)

Catherine Troallic (2012-2017)

A noter que Jean Paul Lecoq a été le député d'Harfleur de 2007 à 2012, Harfleur faisant alors partie de la 6^{ème} circonscription.

Les élections côté pratique

Les bureaux de vote

La ville d'Harfleur est divisée en sept bureaux de vote répartis dans chaque quartier.

Centre ville

- 1^{er} Bureau La Forge – La Taillanderie
rue Frédéric Chopin
- 2^{ème} Bureau La Forge – Hall sud
rue Frédéric Chopin
- 3^{ème} Bureau Salle Jean Le Bosqué
rue Jean Barbe

Beaulieu

- 4^{ème} Bureau Point Accueil Jeunes
rue René Coty
- 5^{ème} Bureau Pôle de Beaulieu
place Jean Mermoz
- 6^{ème} Bureau Pôle de Beaulieu
avenue René Coty

Fleurville

- 7^{ème} Bureau Salle A. Duquenois
rue Robert Ancel

Les pièces d'identité acceptées

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée)
- Passeport (valide ou périmé)
- Permis de conduire (valide)
- Carte vitale avec photo (valide)
- Carte de famille nombreuse (valide) délivrée par la SNCF

La liste complète des pièces d'identité pouvant être présentée est affichée dans chaque bureau de vote.

Vote par procuration

Vous ne pourrez pas être présent à Harfleur le jour du vote ? Vous pouvez donner procuration à une personne qui votera pour vous. Cette personne devra être inscrite sur la liste électorale d'Harfleur mais pas obligatoirement être électrice du même bureau que vous. Attention, chaque électeur ne peut recevoir qu'une seule procuration. La procuration est établie pour une seule élection (les deux tours ou un seul).

Où faire la procuration ?

Vous devez vous présenter au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail afin d'y remplir l'imprimé officiel. Vous pouvez le télécharger sur le site service-public.fr rubrique – papiers citoyenneté.



Horaires

Pour l'élection présidentielle

les bureaux de vote seront ouverts de 8 h le matin à 19h le soir (contre 18h précédemment)

Carte électorale et pièce d'identité

Vous recevrez par voie postale dans les prochaines semaines une nouvelle carte électorale valable à compter de l'élection présidentielle. Vous devez la présenter au Président du bureau de vote le jour du scrutin en même temps qu'une pièce d'identité valide prouvant votre identité (voir encadré). Néanmoins, vous pouvez voter en présentant uniquement une pièce d'identité.

Le saviez-vous ?

Pour être démocratique, le vote doit être égal et secret afin d'éviter toute pression sur le résultat. Chaque électeur a droit à une voix (contrôle de l'identité), et cette voix est à bulletin secret : obligation de prendre plusieurs bulletins, de voter dans le secret de l'isoloir, et de mettre le bulletin dans une enveloppe opaque.

Jeunes majeurs

Les jeunes majeurs ayant atteint l'âge de 18 ans avant le 23 avril 2017 (date du 1^{er} tour de la présidentielle) sont inscrits automatiquement sur la liste électorale.

Christine Morel leur remettra officiellement leur nouvelle carte d'électeur lors d'une cérémonie de citoyenneté le 24 mars prochain.

Motif de l'absence

Vous devrez indiquer les raisons de votre absence par une simple déclaration sur l'honneur prévue sur le formulaire. Il n'y a pas à apporter de justificatif supplémentaire. Il peut s'agir de l'un des motifs suivants :

- vacances,
- obligations professionnelles ou formation,
- état de santé, handicap, ou assistance à une personne malade ou infirme,
- inscription sur les listes électorales d'une autre commune que celle de la résidence.

POLICE
NATIONALE



MINISTÈRE de la JUSTICE
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Exposition photo ACH

3 regards sur le patrimoine naval havrais

« Trois photographes, trois regards sur la construction navale havraise », l'exposition photographique des ACH (Ateliers Chantiers du Havre), est proposée à la Forge depuis le 16 février jusqu'au 24 mars.



« Ces photos, dont certaines sont inédites, n'ont jamais été présentées toutes ensemble, ni sous ce format. Outre les photographies, l'exposition est complétée par des maquettes de paquebots à voiles, fleurons des anciens chantiers », se réjouit Jean-Louis Jegaden, président de l'Adias ACH, association organisatrice.

L'exposition est déclinée en trois thèmes correspondant aux travaux de trois photographes : tout d'abord, le regard de Karl Kugel, issu de l'école de photographie d'Arles, venu aux chantiers de construction navale en 1987 effectuer un travail commandité par trois comités d'entreprise(1) consacré à la fabrication des outils du voyage par ceux qui ne voyagent pas. Ses clichés, en noir et blanc, représentant des hommes au travail dans le chantier trouveront un écho dans le travail de l'écrivain Roger Martin, associé alors au même projet et dont le recueil de nouvelles, « Contes de l'évasion ordinaire », est également présenté lors de l'exposition.

(1) ACH, SNCF PACA, Air France

La lutte, puis la mémoire



C'est ensuite à la lutte des salariés pour la sauvegarde des chantiers qu'est consacrée la deuxième partie de l'exposition. Gérard Lecompte, journaliste de la presse havraise, avait alors couvert les manifestations de 1999 contre la fermeture de « la Navale ». « Tous ses clichés - en couleurs - n'avaient pas été publiés dans la presse et

Gérard Lecompte en a fait don à l'association Adias ACH l'année suivante », précise Jean-Louis Jegaden.

« Mémoires de friches » est le fruit du travail de Charlotte Doury, une ancienne élève de l'école d'art du Havre, qui constitue le 3^{ème} thème de l'exposition. Ses photographies noir et blanc, réalisées une fois le chantier fermé, abordent le sujet des friches industrielles. « L'exposition les met en scène, en quelque sorte, en les associant sur des panneaux sur lesquels Charlotte Doury a ajouté un texte où elle raconte sa vision des friches industrielles du chantier ».

Des métiers qui se modernisent



Présentée auparavant à Gonfreville-l'Orcher, cette exposition fera ensuite escale au mois de mai au Havre, dans le cadre des célébrations liées aux 500 ans de la Ville. « Nous souhaitons perpétuer cette mémoire et expliquer ce qu'a été la construction navale havraise, conclut Jean-Louis Jegaden. Nous nous apprêtons à fêter les 500 ans du Havre. Or, la construction navale est née en même temps que la ville : le 1^{er} navire, « la Grande Françoise », a été construit en 1524 ! Les métiers de la construction navale n'ont pas disparu, ils se modernisent, vivent avec d'autres moyens et sont employés dans d'autres activités industrielles, de même qu'un certain nombre de brevets déposés par les ACH continuent de vivre aujourd'hui ».

Adias ACH, organisatrice de l'expo

L'exposition est organisée par l'Adias ACH (Association de Défense des Intérêts des Anciens Salariés des ACH).

Cette association, aujourd'hui présidée par Jean-Louis Jegaden, a été créée lors de la fermeture des chantiers navals du Havre et de la mise en œuvre du plan social en 1999-2000 afin de venir en aide aux salariés licenciés et les accompagner durant toute la période de leur reclassement.

La Forge accueille Brav, le rappeur « solitaire et solidaire »

Après avoir parcouru la France de salles (La Cigale, Bellevilloise, Flèche d'Or, l'Affranchi) en appartements, Brav fera une halte, samedi 25 mars à Harfleur. Le Creuset de la Forge aura ainsi le privilège d'accueillir un concert qui promet d'être exceptionnel. De son vrai nom, Wilfried Barry, Brav, rappeur d'origine havraise, âgé de 33 ans, fait partie de la génération montante de la scène nationale. Il n'hésite pas, au delà du rap, à explorer d'autres styles comme la pop ou le rock. Après avoir sorti son premier album solo «Sous France», il revient à la scène avec un nouvel opus intitulé «Error 404». ««Error 404» est la page qui s'affiche quand on écrit un mot ou une référence qui ne se trouve pas sur Internet. J'ai voulu décliner cela avec tous les thèmes de notre vie que ce soit dans l'amour ou dans la paix. Actuellement, on connaît des conflits dans le monde qui sont très durs donc il serait possible de taper le mot «paix» sur la toile et de tomber sur cette fameuse page «Error 404»» explique le rappeur. Ses engagements ont même dépassé la musique puisque ses nombreux voyages l'ont aussi conduit à sortir son premier livre photographique 100% solidaire «La Lune sans les étoiles», témoignage direct et humain d'un séjour en Palestine.

La première partie du concert sera assurée par Ladéa, jeune rappeuse présente sur l'album de Brav. Il dit d'elle «Ladéa a un côté Brav' au féminin. Elle est proche des gens et prolo».

Concert organisé par le GEM et la Forge

Vendredi 24 mars 2017
La Forge / 20h30
Tarif unique: 14€
Billetterie GEM – Tout public



Laurent Savard : «Le bal des pompiers» Fils autiste et hyperactif, Papa artiste et actif...

Dans le cadre des spectacles « les Solidaires » la Forge accueille le « Bal des pompiers » spectacle hilarant de Laurent Savard, qui raconte ses déboires de papa d'enfant autiste et qui permet d'aborder un sujet encore peu connu.

C'est l'histoire de la différence de Gabin, enfant autiste et hyperactif, né un 13 juillet, mais aussi - et surtout - celle de tous ceux qui croisent son chemin. Psy, directrice d'école... tous différents, à l'insu de leur plein gré ! Avec lui, ce n'est pas toujours flonflons et accordéons, mais un feu d'artifice permanent.

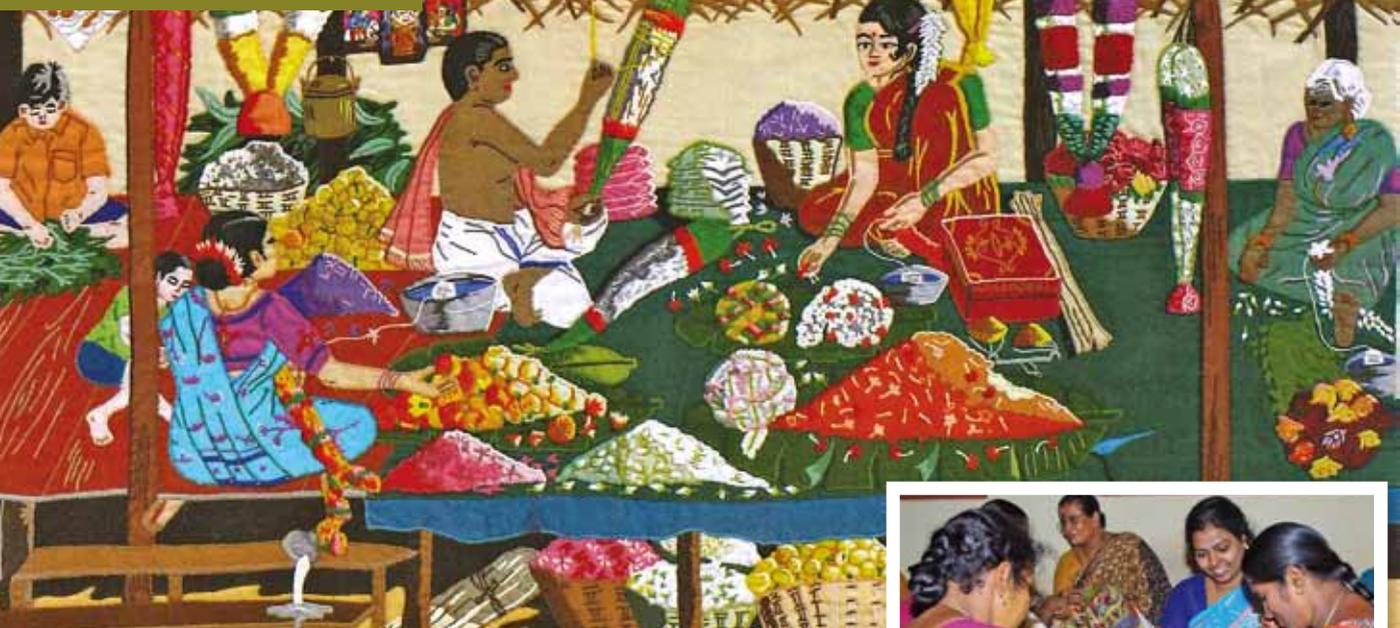
Un spectacle s'appuyant sur des faits réels : le vécu d'un enfant pas tout à fait comme les autres, Gabin, vécu et joué par son papa artiste. Un spectacle autour de la différence, accessible à toutes les différences !

Un one man show sans concession !

Spectacle organisé avec le soutien de l'ALPEAIH et Asperger Family.

One man Show – humour
Samedi 1^{er} avril 20h30 - Le Creuset - La Forge
Tarifs de 4,50€ à 8,50€- Billetterie Accueil -La Forge

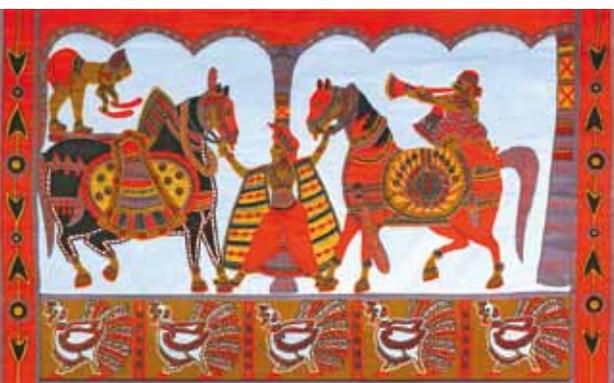




Au Fils d'Indra : du 8 au 13 mars

Partez à la découverte de l'art ancestral des toiles brodées indiennes

Créée en 1969, par deux Françaises, l'association « Atelier Au Fils d'Indra » permet à 200 femmes de Pondichéry (Inde) et des villages proches, de faire vivre leurs familles dans la dignité, en élaborant d'étonnantes toiles murales brodées suivant un procédé issu d'une technique ancestrale, dans le but d'apporter du travail à ces femmes devenues de véritables artistes.



Un mode de fonctionnement unique

Les brodeuses sont des travailleuses employées dans le respect des cultures (sans discrimination entre castes et religions). Elles bénéficient de conditions de travail dignes et de prestations sociales. Elles bénéficient également d'un dispensaire et de bourses d'études pour leurs enfants.

Une exposition solidaire

L'exposition qui vous sera présentée du 8 au 13 mars dans le Creuset de la Forge sera animée par des bénévoles d'Harfleur et de l'agglomération, investis et



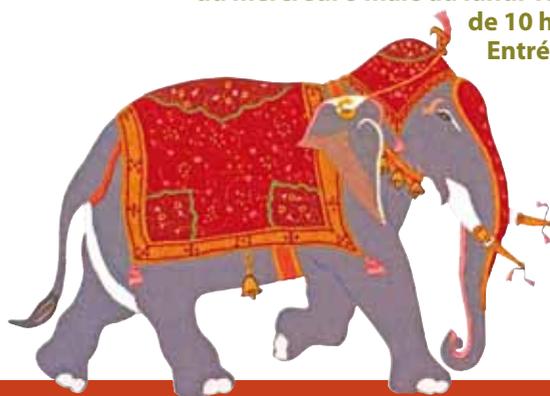
formés spécialement pour le montage et la tenue de ce temps fort de la solidarité. Les commandes recueillies lors de l'exposition feront vivre les 265 familles incluses dans le projet en Inde. Le partenariat passé avec la Ville d'Harfleur (location gratuite de la salle, prise en charge de la communication, support logistique...) permettra d'optimiser les fonds qui seront ensuite envoyés à l'Atelier à Pondichéry.

170 toiles exposées

L'exposition sera organisée autour de différents thèmes allant de l'Inde ancienne à l'Inde d'aujourd'hui (scènes de la ville quotidienne) en passant par des scènes sur le thème de la nature.

Au détour de chaque toile présentée vous serez sous le charme d'une civilisation aussi riche que méconnue et vous découvrirez Pondichéry, ancien comptoir français jusqu'en 1955.

Exposition Vente « Au fils d'Indra »
le Creuset - La Forge
du mercredi 8 mars au lundi 13 mars
de 10 h à 18h
Entrée libre



Viva Italia

Orchestre d'Harmonie du Havre

En partenariat avec le Lions Club Le Havre Salamandre, la Forge vous propose un grand concert sur le thème «Viva Italia !» par l'orchestre d'Harmonie du Havre.

Le programme illustrera les splendeurs de l'Italie avec sa Rome antique, ses danses traditionnelles, sa joie de vivre, Nino Rota et ses célèbres musiques de film, mais aussi le voyage de l'orchestre à Riva del Garda, pour participer au concours international tout début avril.

Ce sera également l'occasion de mettre en valeur deux magnifiques solistes, Alice Cissokho à la harpe et Pierre Grimopont à la trompette.

Attention, le concert est programmé à 17h et non 15h30 comme annoncé précédemment.

Dimanche 19 mars 17h
Le Creuset – la Forge

Tarifs : 10 €

Tarifs réduits : 7 €

(- de 12 ans / étudiants / demandeurs d'emploi)

Billetterie : accueil de la Forge : 02 35 13 30 09



Infos

Du côté des Associations

Pour mieux répondre aux besoins des familles atteintes de précarité, **le comité d'Harfleur du Secours Populaire,**

adopte un nouveau fonctionnement à partir du 6 mars 2017 :

Permanences d'accueil pour les familles en urgence précarité :

- lundi de 14h à 17h30
- vendredi de 14h à 17h30

Permanences pour les donateurs matériels et financiers :

- mardi de 14h à 17h30
- jeudi de 14 à 17h30

Adresse des permanences : 6, rue Jean Barbe 76700 Harfleur

Nous contacter :

tél : 02 35 47 78 75 - mail : harfleur@spf76.org - www.secourspopulaire.fr/76

Solidair'Boutique, ouverture au public tous les vendredis matins de 9h à 12h - 13 rue Lecarnier - 76700 Harfleur



Infos Radars

Chaque mois retrouvez les relevés du radar pédagogique

du 17 Janvier au 6 février 2017

rue F Engels collège Pablo Picasso
sens Beaulieu vers Fleurville
Vitesse limitée à 50 km/h

14 817 véhicules -
trafic moyen quotidien 738 véhicules

trafic moyen annuel 269 370 véhicules

8% roulent à moins de 20 km/heure
54 %roulent entre 21 et 30 km/heure
33 % roulent entre 31 et 40 km/heure
5 % roulent entre 41 et 50 km/heure

Vitesse moyenne 29 km / heure

Programme des animations retraités

Vendredi 10 Mars :

Après midi récréatif
avec Gilou, chanteur et guitariste
15h à la RPA des 104

Mercredi 15 Mars :

Repas anniversaire sur le thème : « la pêche »
12h
sur inscription à la RPA des 104 avant le mardi 7 mars

Lundi 20 Mars :

Soirée cartes à la RPA des 104 (tournois tarot, manille...)
20h -22h

Mardi 28 Mars :

Dictée
14h30 à la RPA des 104

À venir prochainement :

DIMANCHE 30 AVRIL 2017

Sortie déjeuner «Tour Eiffel et croisière sur la Seine»

Départ* : 6h45 de la place d'Armes
Inscription : du mardi 21 au samedi 25 mars
18 places uniquement
Tarif : 132 €
* Si moins de 10 personnes, le départ aura lieu directement à la gare routière du Havre

Au programme :

Transport Périer, arrivée vers 11h30 à Paris
Montée au 1^{er} étage de la Tour Eiffel
Déjeuner au restaurant de la Tour Eiffel
Croisière commentée d'une heure sur la Seine
Départ de Paris vers 16h

*Pour tout renseignement, contacter
le service retraités de la ville au 02 35 45 34 08.*

INSCRIPTIONS SCOLAIRES - 2017 / 2018

Elles concernent la première inscription en maternelle ou primaire et le passage au CP.

Jusqu'au 7avril 2017

- au Pôle Accueil Population à la Mairie d'Harfleur
- au Pôle de Beaulieu place Jean Mermoz

Documents à fournir :

Livret de famille et justificatif de domicile

Horaires :

Pôle Accueil Population
Lundi et vendredi de 9H à 12H15 et de 14H à 17H
Mardi et jeudi de 9H à 17H
Mercredi de 14H à 17H
Pôle de Beaulieu place Jean Mermoz :
Mardi, jeudi, vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H
Mercredi de 14h à 17h
Samedi de 10H à 12H

Carnet

Naissances :

10/12/16 LAINÉ Lola
17/01/17 CRESSAN Édén
18/01/17 TECHER DURASNEL Emma

Décès :

15/12/16 CHERFILS Renée
14/01/17 HAMEL Noël

Tri des déchets :

les Harfleurais battent des records !

En 2016, plusieurs nouveautés auront permis de « booster » la part des déchets ménagers triés et recyclés dans les poubelles harfleuraises : extension du nombre de points d'apport volontaire pour le verre et élargissement des consignes de tri (poubelle jaune).

Trier le verre c'est écologique et solidaire !

Ainsi pour le verre, nous sommes passés de 18,89 kg par habitant en 2015 à 20,40 kg /an / habitant en 2016 soit une augmentation de 8 %. Dans le cadre de la campagne « tri gagnant », la Codah permettait d'offrir à la Banque alimentaire du Havre 100 repas pour chaque tonne

collectée en plus. Avec 12 tonnes supplémentaires collectées sur Harfleur en 2016, ce sont ainsi 1 200 repas qui ont pu être financés à la Banque alimentaire.

Emballages et papier + 60 %

La progression est encore plus spectaculaire avec le tri des emballages et papiers, journaux puisque la performance par Harfleurais passe de 29,46 kg en 2015 à 47,23 kg / an en 2016 soit 60 % de plus ! La moyenne pour la Codah est aujourd'hui de 35,26 kg/an/habitant.

Ces bons résultats sont à poursuivre par la mobilisation de chacun, pour que notre planète vive mieux !

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Des travaux de rénovation à effectuer ?

La CODAH vous propose :

- un accompagnement sur-mesure, gratuit et indépendant
- des conseils techniques
- une aide pour mobiliser les financements adaptés à votre projet

Qui peut en bénéficier ?

Tous les propriétaires souhaitant faire des travaux de rénovation, **sans condition de ressource.**

Contactez-nous

Mail : renover@codah.fr
Tél : 02 35 22 25 20

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie Morisset
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le 3237

Urgences

Tél. prioritairement
Samu : 15
Pompiers : 18
Police : 17

Sinon, téléphonez à la mairie au
02 35 13 30 00
Un répondeur vous donnera le nom et le numéro de téléphone de la personne d'astreinte.

Info Lia

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramway :
<http://www.transports-lia.fr/ou>
sur smartphone
« LiA les lignes de l'agglomération »

Allo CODAH ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?
pour toute question sur la CODAH, un seul numéro : 02 35 22 25 25
Rendez-vous sur
www.agglomeration-lehavre.fr

Conseil municipal du 30 janvier

À l'ordre du jour du conseil municipal du 30 janvier dernier figuraient plusieurs délibérations concernant les projets dans l'agglomération, une sur les dérogations à la fermeture des commerces le dimanche ainsi que l'adoption du programme de l'opération de l'été 2017 « Harfleur, berceau de l'Estuaire ».

Poursuivre la construction de l'agglomération

Extension des compétences de la Codah

En premier Christine Morel a présenté une délibération demandant au conseil municipal d'accepter une modification des compétences attribuées à la Codah suite aux obligations faites par la Loi NOTRe d'août 2015. Les ajouts de compétences pour la Codah concernent d'abord la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Cette nouvelle compétence est déjà en œuvre, puisque depuis le 1^{er} janvier 2017, c'est l'agglomération qui gère l'aire d'accueil harfleuraise située rue Paul Doumer.

Les autres ajouts prévus par la loi concernent notamment le développement économique, la gestion des zones d'activités, la politique locale du commerce, et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire. Délibération adoptée à l'unanimité.

Non au Plan Local d'urbanisme Intercommunal

La Loi impose aujourd'hui aux communes de se prononcer formellement sur la création ou non d'un Plan Local d'Urbanisme à l'échelle de l'agglomération. Après discussion et sur proposition de Christine Morel, le conseil municipal a décidé par 20 voix contre 4 (élus du groupe socialistes) de s'opposer au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté d'Agglomération Havraise.

Appel à projet « Villes respirables en 5 ans »

Le conseil municipal a décidé, par 22 voix pour et 2 abstentions (Mmes Vieublét et Follet) la signature de la convention permettant à la ville de rejoindre l'appel à projet concrétisé au niveau de l'agglomération et ayant pour objectif de mener des actions sur la qualité de l'air.

L'engagement de la ville d'Harfleur se concrétisera par l'achat d'un véhicule électrique pour ses services techniques. D'autres actions sont prévues au niveau de l'agglomération, notamment dans le cadre des transports publics.

Ouverture dominicale des commerces, un accord avec réserves

C'est avec beaucoup de réserves et de réticences que le conseil municipal a donné un accord pour une dérogation à l'interdiction d'ouverture des commerces le dimanche pour 7 dates en 2017 : 15 janvier, 2 et 9 juillet, 10 – 17 – 24 et 31 décembre 2017.

Mariama Epiphana, adjointe au développement économique, a rappelé la forte opposition des élus de la municipalité à l'extension de l'ouverture des commerces le dimanche qui, sans apporter de plus à l'activité économique, détériore les conditions de travail et nuit à la vie familiale.

Néanmoins, Harfleur partageant avec la ville de Montivilliers la zone d'activité des 2 Rivières autour de l'hypermarché, elle a proposé au conseil de limiter les ouvertures le dimanche à 7 dates afin de garder une cohérence sur cette zone entre les différentes enseignes. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

Subvention pour le « berceau de l'estuaire »

Les élus municipaux ont validé à l'unanimité la demande de subvention auprès du Groupe d'intérêt Public « le Havre 2017 » pour l'opération qui se déroulera cet été sur Harfleur « Harfleur, berceau de l'Estuaire (voir dossier). La subvention, d'ores et déjà validée, sera d'un montant de 25 000 € sur un budget global de 51 295 €.

Prochain Conseil Municipal :

lundi 13 mars

18h - Salle du parc

La séance est publique

Prochain conseil de la Codah

Jeudi 30 mars 18h

Hôtel de ville du Havre

La séance est publique

Groupe communiste et républicain

Services publics et proximité

Inscrite dans le cadre des grandes réformes territoriales entamées il y a quelques années, l'établissement des cartes nationales d'identité ou autres passeports avait pour but - citons le gouvernement - « de simplifier les démarches quotidiennes des citoyens, tout en simplifiant les conditions du travail des agents... »

Que d'intentions louables !!!

Mais dans les faits seules 15 communes sur les 718 que compte notre département auront pour tâche, dès le 1er mars prochain, d'être des pôles de délivrance ou de renouvellement de la carte nationale d'identité numérique. Pour nous Harfleurais, la mairie la plus proche pour cette démarche sera, comme pour les passeports, Gonfreville-l'Orcher. La quasi totalité des communes Seinomarines, et en particulier les communes rurales,

seront dépossédées d'un service public de proximité essentiel aux habitants. Les 15 communes « pôle de délivrance » devront agir avec des moyens humains et matériels restreints et un soutien financier largement insuffisant de la part de l'État.

Tous ont ce même sentiment d'abandon face à la mise en place de ces réformes territoriales qui remettent en cause la Commune la privant de tout moyen financier et d'une partie de ses compétences. Cela devient dramatique pour les habitants et la démocratie. Enfin, chacun pourra s'accorder sur ce fait : à l'heure du tout numérique et de la dématérialisation, certains « oublient » que service public doit rimer avec proximité et relations humaines....

Yoan Lefranc - Président du groupe

Groupe socialiste et républicain

Après la CODAH, le pôle Métropolitain.

Et Harfleur dans tout ça ?

E. Philippe, président de la CODAH et maire du Havre, a annoncé dans la presse la création du pôle métropolitain « Estuaire de la Seine ». Ce dernier s'étendra sur un territoire de près de 500.000 habitants qui ira de Fécamp à Cabourg en passant par Bolbec, Gravenchon, Pont Audemer et Lisieux.

Au-delà de l'ambition légitime de développer le territoire, une réflexion plus terre à terre s'impose : ce travail ne va-t-il pas freiner toutes les actions qui restent à mener au sein de la CODAH ? En effet, dans d'innombrables domaines nous sommes encore loin des harmonisations et des solidarités nécessaires pour une vraie égalité entre les villes qui la composent.

Nous l'avons encore vu lors des échanges du der-

nier conseil municipal : il n'existe par exemple aucune solidarité entre les communes de la CODAH pour l'ouverture des magasins le dimanche, la construction des logements sociaux, ou la répartition des jours de marchés. La CODAH dans ces domaines n'exerce pas le rôle qui est le sien, pas plus que dans la mutualisation et la rationalisation des équipements. Et que dire du manque de solidarité budgétaire scandaleux qui existe depuis des lustres entre la commune la plus riche (qui consomme 4 fois plus d'argent) et les autres ?

Vouloir présider un pôle métropolitain de 240 communes alors qu'on ne parvient déjà pas à une réelle égalité et solidarité entre les 17 communes de la CODAH, est-ce raisonnable et qui va payer ?

Nacéra Vieublé - Présidente du groupe

Groupe d'opposition, «Harfleur, bleu marine»

Notre ville devient de moins en moins sûre, un de nos compatriote commerçant a subi un vol avec violence le mois dernier, autant dire que l'année débute bien.

Inutile de commenter davantage cet acte. Il s'ajoute à la liste des agressions déjà perpétrées dans la même rue : deux pour le seul mois de décembre, à seulement une semaine d'intervalle. C'est également sans compter les multiples incivilités que doivent endurer les Harfleurais en centre-ville, et ce jusqu'au sein même du jardin de la mairie.

Au laxisme de la justice et au manque de policiers dans les villes, on ne peut que blâmer Madame Christine Morel, maire de Harfleur, d'y répondre par de la torpeur et de l'apathie, et ce malgré les tribunes sur l'insécurité

écrites au cours de l'année passée par les élus Front National. Si elle n'est pas coupable de ces multiples délits, elle n'en demeure pas moins responsable.

Combien d'agressions ou de braquages les Harfleurais devront-ils encore subir pour enfin décider d'équiper la police municipale ou d'installer des caméras dans la ville ?

La sécurité des habitants de Harfleur coûte-t-elle si cher ?

Une fois de plus, et malgré ce que peut dire la municipalité en place, seul le Front National propose des solutions pragmatiques à l'insécurité dans nos villes.

Stéphane Leroux - Président du Groupe

A vos Agendas !

Associations

Concert rock solidaire

au profit de la banque alimentaire

Samedi 4 mars à 20h00

2 groupes : Raspoutine
et Heyden

Association Carpé Diem

Entrée 5€

La Forge - Le creuset



Braderie du secours Populaire

Mardi 14 et mercredi 15 mars de 8h30

à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Secours Populaire Français

Entrée libre

La Forge - La Taillerie



Choucroute Tombola

Samedi 11 mars à partir de 19h30



Apéritif - Choucroute - Gâteau - Café

- 1 Ticket tombola

Non adhérents 17€ - adhérents 15€

- enfants 10€

Renseignements au 06 50 19 74 23

(Jonathan) ou 06 10 86 09 76

(Nathalie Boudin)

Comité de Jumelage d'Harfleur - Maison des Associations

Artisans du Monde, assemblée générale

Vendredi 17 mars à 18h00

Salle Jean le Bosqué

À venir en avril :

8^{ème} bal annuel interclub

samedi 8 et dimanche 9 avril

Association Country Road 76 en partenariat avec le Club Omnisport

Harfleurais pour l'organisation de la montée de l'Arborétum

Stages de danse avec des chorégraphes

La Forge

Exposition éphémère

« Au Fils d'Indra »

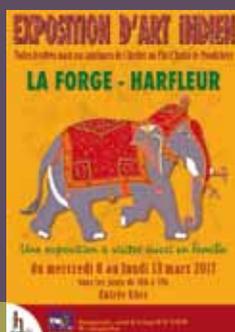
Du mercredi 8 au lundi 13 mars de 10h à

18h

Art Indien - Atelier au Fils d'Indra de

Pondichéry

Entrée libre



« Brav » en concert

Vendredi 24 mars à 20h30

Rap français

Première partie : Ladea

Tarif unique : 14€



Orchestre d'harmonie

de la ville du Havre

« Viva Italia »

Dimanche 19 mars à 17h

Lions Club en partenariat avec la ville

d'Harfleur

Tarifs : 7€/10€

« Le bal des pompiers »

Laurent Savard

Samedi 1er avril à 20h30

Humour - One man show

Dans le cadre de la Journée

Mondiale de Sensibilisation à

l'Autisme avec le soutien de

l'ALPEAIH et Asperger Family

Tarifs : 4,50€/8,50€



Renseignements, inscriptions et billetterie :

Accueil La Forge 02 35 13 30 09